

REGLEMENT du CHALLENGE AVIRON INTER-ENTREPRISES 2025

Qui remportera le 1er challenge aviron inter-entreprises ?

Qui peut participer au Challenge Inter-Entreprises 2026 ?

Tout le monde peut y participer, entreprises, associations, corporations, même et surtout les débutants !

L'esprit du challenge entreprise est de vous faire découvrir l'aviron, durant une journée pendant laquelle le mot d'ordre est la bonne humeur.

Toute personne souhaitant participer **devra savoir nager 50m en eau libre**.

Les équipages seront composés de **5 personnes** et ne devront pas comporter plus d'un rameur ou d'une rameuse ayant été ou étant licencié au Club.

Des sessions d'entraînement en amont de la journée phare vous permettront d'acquérir les bases et de passer de bons moments entre collègues/amis.

Si votre structure ne vous permet pas de composer un équipage entier, n'hésitez pas à vous inscrire à la bourse des équipiers ! Chaque entreprise peut participer à hauteur de ses moyens. En se regroupant il est possible de constituer un équipage au complet et de créer de nouveaux liens entre commerçants, entreprises...

Où et quand se déroulera le Challenge Inter-Entreprises 2026 ?

Rendez-vous au port de Louhans, le **dimanche 20 septembre**, le challenge se déroule sur la rivière La Seille.

Pourquoi participer ?

Participer au challenge inter-entreprises c'est favoriser :

↳ le **renforcement de la cohésion d'équipe** :

- lié à la pratique de l'aviron,
- lié aux valeurs d'une épreuve sportive par équipe et à celles du Cercle d'Aviron Bresse Louhannaise,
- lié à l'indispensable cohésion à créer pour réussir l'épreuve,

↳ la **création de liens** autres que professionnels entre collègues qui parfois ne font que se croiser pendant le travail,

↳ la **diffusion de l'image de votre entreprise** auprès du public à travers les réseaux sociaux, les parutions dans la presse, et l'image dynamique véhiculée par les participants lors de la journée du challenge.

↳ la **rencontre d'autres entreprises** du Louhannais avec des coopérations inter-entreprises lors des entraînements, voire des équipages multi-entreprises.

L'aviron demande à chacun **rigueur, concentration et implication** dans l'objectif d'un résultat collectif. Autant de valeurs fortes qui existent au Cercle d'Aviron Bresse Louhannaise et **s'en trouvent renforcées au sein de l'entreprise**.

Composition de l'équipage :

Les concurrents seront répartis en trois catégories :

- la **catégorie « Hommes »** : bateau de 4 rameurs + 1 barreur ou 1 barreuse
- la **catégorie « Mixtes »** : bateau de 2 ou 3 rameuses, 1 ou 2 rameur(s) + 1 barreur ou 1 barreuse
- la **catégorie « Femmes »** : bateau de 4 rameuses + 1 barreur ou 1 barreuse, dans ce dernier cas toute réaffectation du barreur en rameur entraînera le reclassement du bateau en « mixte » pour l'intégralité du challenge.

Préparation du Challenge Entreprises :

Pour permettre d'obtenir le meilleur résultat, un apprentissage progressif est organisé par le CABL. Chaque équipage dispose d'un capital de **3 séances** d'entraînement, à répartir jusqu'au jour du challenge.

Ces séances se dérouleront au club et sur La Seille à partir du mardi 7 avril 2026 et jusqu'au 18 septembre 2026, du lundi au vendredi de 18 h à 20 h sur réservation.

La journée du Challenge , le dimanche 20 septembre 2026 :

Vous serez accueillis à partir de 9h au CABL pour un café/pâtisseries.

Une réunion des chefs de bord de chaque équipage aura lieu à 9h30 :

- Les règles de participation seront expliquées,
- Il est recommandé d'attribuer un nom à votre équipe, surtout lorsque plusieurs équipages de la même entreprise sont inscrits.
- Première série sur l'eau à 10h30
- De 12h30 à 13h45 : déjeuner au club avant le début des phases finales sur la Seille. Vous pouvez inviter votre fan club à se joindre à vous !
- De 14 h à 16h finales
- De 16h30 à 17h remise des trophées, récompenses et discours,
- A 17h vin d'honneur

Inscription au 1er Challenge Entreprises 2026 :

Le nombre maximum d'équipages est fixé à 12 pour des raisons de sécurité et d'organisation.

Pour les entreprises qui souhaitent participer mais n'arrivent pas à constituer un équipage complet, une bourse aux équipiers sera proposée afin d'envisager la formation de bateaux regroupant plusieurs entreprises. Dans ce cas, les frais d'inscription seront établis au prorata du nombre de participants de chaque entreprise (1 équipier = 120€). Une facture individuelle sera établie. Chaque entreprise aura la possibilité de nous communiquer le nombre de ses propres invités.

Frais d'inscription pour un équipage :

L'engagement d'un bateau se monte à 600€, hors invités au repas.

Une facture sera établie au nom de la ou des entreprise(s) engageant le bateau.

Cet engagement se fait par mail sur cabresse.louhannaise@gmail.com par retour de la fiche d'inscription et des attestations sur l'honneur de chaque équipier. Les inscriptions pour les repas pourront être prises jusqu'au 5 septembre 2026.

L'engagement pour un équipage (5 personnes) comprend :

- les 3 séances d'entraînement,
- la mise à disposition du bateau,
- la licence-assurance pour 5 personnes,
- le déjeuner pour 5 personnes,
- la visibilité de l'entreprise tout autour de l'évènement : merci de bien vouloir nous faire parvenir banderoles, beachflag, kakemono, rollup, etc. la première semaine de septembre. N'hésitez pas à fournir à votre équipage des maillots, casquette ... à vos couleurs.

Profitez de cet évènement festif pour votre entreprise :

Invitez vos collaborateurs, familles, amis, conjoints, clients... à vous accompagner, vous encourager et partager avec vous cette journée festive en réservant le déjeuner de vos invités à 20€. Une facture sera établie.

Dans un souci d'organisation nous vous remercions de procéder à la réservation au plus tard le 5 septembre 2026 du nombre de repas "invité" en joignant votre règlement. Sans règlement, aucune réservation ne pourra être enregistrée.

La date limite vous sera rappelée lors des entraînements.

Les équipiers, pourront eux-aussi, réserver individuellement des repas, dans les mêmes conditions.

Les inscriptions au repas seront à envoyer par mail au plus tard le 5 septembre 2026, ainsi que le règlement (chèque ou virement) : cabresse.louhannaise@gmail.com

Vous souhaitez personnaliser votre bateau aux couleurs de votre entreprise et ainsi inscrire votre participation dans l'histoire locale, tout en apportant votre soutien au CABL, c'est possible ! N'hésitez pas à nous le faire savoir.

Résultats :

Le classement des entreprises se fera par addition des résultats établis en yolette, sur les différentes épreuves.

Remise du trophée à l'équipage gagnant par catégorie.

L'entreprise gagnante se verra offrir l'inscription d'un bateau afin de remettre en jeu le trophée l'année suivante.